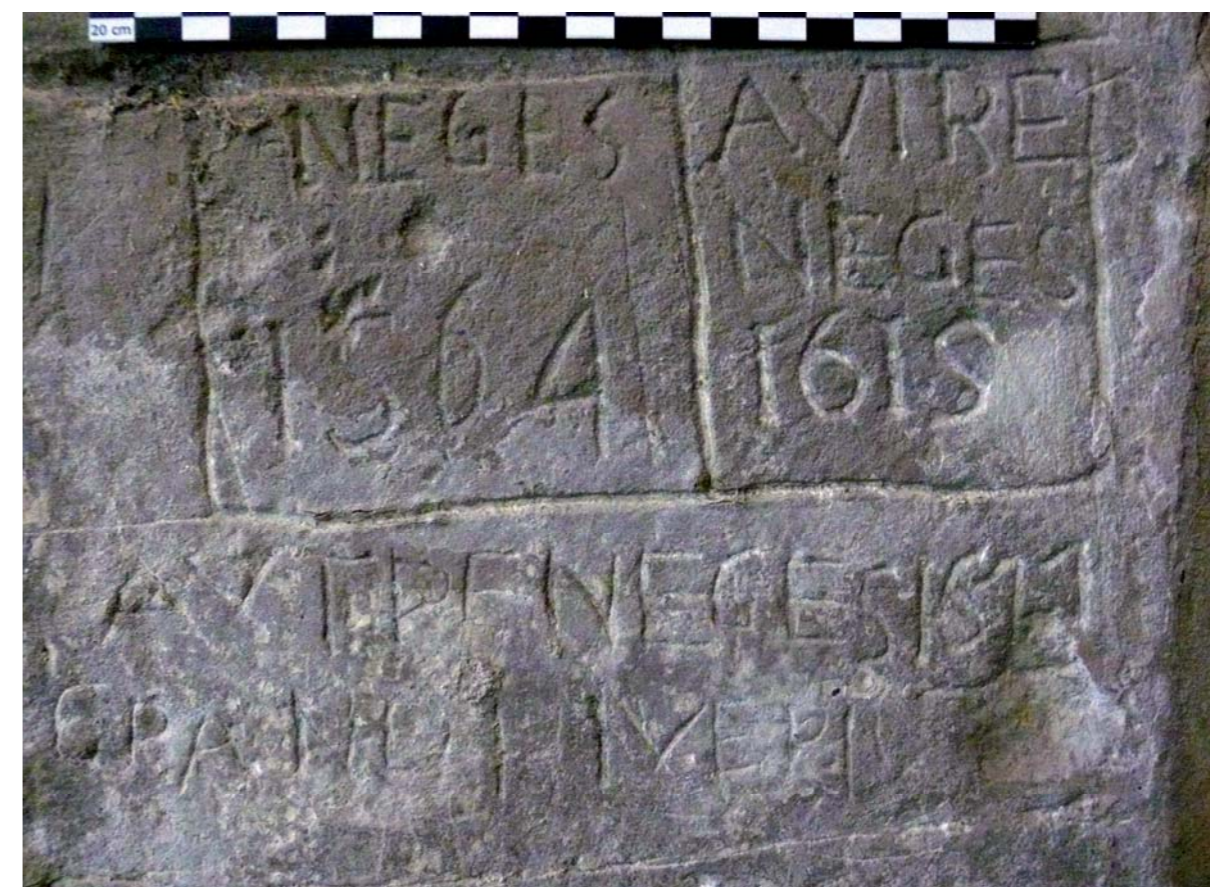


SOMMAIRE

Activités 2022	1
Maison Griffier - saint Christophe à Saint-Maixent l'école (Deux-Sèvres) Par Marie-Claude Bakkal-Lagarde et François Barbareau	4
La « maison de Fernande » à Faye l'abbesse (Deux-Sèvres) Par Marie-Claude Bakkal-Lagarde	7
Imprévisibles trésors en Vendée Par Jacques Baguet	11
Graffiti sur les églises de Vendée : signes rituels locaux ou traces de pèlerins ? Par Louis Cazaubon.....	17
Le souterrain de Martinet à Saint-Mesmin (Vendée) Par Jean-Marc Begaud et Jacques Sarrazin.....	39
Le souterrain de la Monjalière à Saint-Pierre du Chemin (Vendée) Par Jean-Marc Begaud et Jacques Sarrazin	53
(Vendée) Fontenay-le-Comte : église Notre-Dame de l'Assomption - Traces de mitraille sur la face ouest : étude préliminaire Par Louis Cazaubon	69
(Vendée) Fontenay-le-Comte : la cloche de Saint-Nicolas Par Louis Cazaubon	99
Quelque part en Bas-Poitou - Deux villages sans importance Par Jacques Baguet	109
Le Convoi du Pauvre Par Jacques Baguet	117
Index des noms de lieux	121
Agenda 2023	122
INFORMATIONS GÉNÉRALES	122

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ARCHEOLOGIE SUR NIORT ET LES ENVIRONS



85- Saint-Pierre-du-Chemin - église (© Louis Cazaubon)

BULLETIN ADANE 2023-N° 35

BULLETIN 2023-35

ISSN:0999-9175

ADANE - F79260

Fontenay-le-Comte: la cloche Saint-Nicolas Par Louis Cazaubon

Jusqu'à la Révolution¹, Fontenay-le-Comte comptait trois églises paroissiales. Notre-Dame de l'Assomption, sur la rive droite de la Vendée, ainsi que Saint-Jean-Baptiste (plus couramment appelée « Saint-Jean » par les Fontenaisiens) et Saint-Nicolas sur la rive gauche.

Victime des éléments et du manque d'entretien, cette dernière disparut en février 1805, lorsqu'un fort coup de vent fit chuter sa flèche et son clocher sur les voûtes.

Fondue en 1592, avant-même la fin des Guerres de Religion qui furent si violentes dans la région, la cloche Saint-Nicolas constitue aujourd'hui un survivant inespéré de l'histoire tragique de cette église gothique.

Grâce au témoignage discret de cet objet classé, le présent article tente d'approfondir l'ensemble de cette histoire.



Les trois clochers gothiques de Fontenay-le-Comte, peints en 1798 par Clemenceau de la Serrie
(© Musée de Fontenay-le-Comte)

¹ Le présent article reprend et met à jour un premier article publié en 2018 sous la signature du même auteur, sur le site web de l'Association, Loi 1901, des Amis du Patrimoine Religieux de Fontenay-le-Comte : www.sacrepatrimoine.com

I. La cloche Saint-Nicolas – Description

État actuel :



1. Dimensions

Hauteur 0,68 m¹

Diamètre Ø 0,84 m²

Dimension au sommet : 0,35 m³

Dimension des lettres: H = 3 cm.

Masse: Inconnue.

Classement : Au titre objet le 06/01/1965

Références : PM 85000104⁴ et IM85000181⁵

2. Fondateur

Inconnu.

« La cloche est classée comme étant de Gallois; or c'est celle de Notre-Dame, fondue en 1466, qui est l'œuvre de ce fondeur »⁶.

◀ Fig. 2: cloche Saint-Nicolas, le 10 Octobre 2017 © L. Cazaubon

3. Inscriptions (fondues)

Trois lignes de "texte" et de caractères ceinturent la cloche, sur son épaule⁷:

Ligne 1 :

+ (Monogramme de Jesus Maria) S.NICOLAE.ORA.P.NOBIS.IAY.ESTE.FAICTE.FAIRE

Ligne 2 :

PM.Y.GOBIN.S.DV.CHAIL.F.MES.PERINS.ET.MERINE.M.P.

Ligne 3 :

B.E.ET.SA.F.N.H.N.V.S.D.LA.M.M.C.DE.ET.D.M.P.M.D.III.xx.X.I.I.

« Tous les N et les S sont à l'envers.

Les mots sont séparés par des losanges allongés servant de points milieux.

Sur la robe, deux fois répétée : une croix grecque formée de quatre feuilles qu'on croirait moulées sur nature »⁸.

1 Base Palissy - Notice IM85000181_001- Dossier d'inventaire - Page 1/3.

2 Base Palissy - Notice IM85000181_001- Dossier d'inventaire - Page 1/3.

3 Base Palissy - Notice IM85000181_001- Dossier d'inventaire - Page 1/3.

4 Base Palissy - Dossier de Protection - Notice créée le 20.12.1993 ; dernière mise à jour : 13/03/2015.

5 Base Palissy - Dossier d'inventaire topographique 1996, 2000, établi par M.-T. Réau.

6 Base Palissy - Notice IM85000181_001 - Dossier d'inventaire - Page 1/3.

7 Berthelé J. (1888), À travers les clochers du Bas-Poitou, *Revue du Bas-Poitou*, p. 364

8 Base Palissy - Notice PM85000104 -Dossier de Protection.

4. Hypothèse d'interprétation

En 1888, Joseph Ber¹ proposa une première interprétation incomplète de la construction du texte, et notamment, celle de la 3^{ème} ligne, consacrée à quatre personnages, parrains et marraines de la cloche :

Ligne 1 : *Jesus Maria – Sancte Nicolae, ora pro nobis – J'ay esté faicte faire*

Ligne 2 : *Par Messire Y... Gobin, Sieur Du Chail, Fabricien - Mes perins et merine (parrains et marraines)*

Ligne 3 : *Messire P... B... E... et sa femme ; Noble Homme N[icolas ou Noël] V...], Sieur De La M... M... et D[ame ou damoiselle] M... P... - 1592*

En 2000, Marie-Thérèse Réau² proposa, en outre, et « sous toute réserve », l'interprétation de la séquence : NHNVSDLM :

Ligne 3 : *Messire P... B... E... et sa femme ; Noble Homme Nicolas Viète Sieur De la Mothe... - 1592*

• L'auteur du présent article propose aujourd'hui l'interprétation suivante de la totalité des caractères, fondée sur l'étude historique et généalogique des familles catholiques des paroisses Saint-Nicolas et Notre-Dame, à la fin du XVI^{ème} siècle (*Voir résumé de l'étude en Annexe 1*):

Ligne 1 : *Jesus Maria – Sancte Nicolae, ora pro nobis – J'ay esté faicte faire*

Ligne 2 : *Par Messire Ysaac Gobin, Sieur Du Chail, Fabricien - Mes perins et merine (parrains et marraines)*

Ligne 3 : *Messire Pierre Babin Élu et sa femme ; Noble Homme Nicolas Viète, Sieur De La Motte de³ Mouzeuil Capitaine et Dame Marie Pager - 1592*

Localisation actuelle: Église Saint-Jean-Baptiste.

Origine : Église Saint-Nicolas⁴.

Date de réalisation : 1592⁵.

Date du transfert de l'église Saint-Nicolas à l'église Saint-Jean-Baptiste : 1805⁶.

5. Histoire-proposition de reconstitution

A. La cloche Saint-Nicolas

La cloche porte en elle-même, l'essentiel des clés de son histoire.

On sait seulement qu'en 1601, Pierre Barraud était le titulaire de la chapellenie des Bertins dans l'église Saint-Nicolas et il y avait deux cloches dans cette dernière¹.

1 Berthelé J. (1888), À travers les clochers du Bas-Poitou, *Revue du Bas-Poitou*, p. 364-365

2 Notice Base PALISSY - Notice IM85000181 : « Dossier Inventaire Topographique établi en 1996, 2000 par Réau Marie-Thérèse ».

3 Après remise en ordre de la préposition « de ».

4 Notice Base Palissy - Notice IM85000181 : « Dossier Inventaire Topographique établi en 1996, 2000 par Réau Marie-Thérèse ».

5 Date gravée sur l'épaula de la cloche. En 1592, le Royaume est encore le théâtre des combats de la 8ème 8ème et dernière Guerre de Religion (1585-1598) qui ne s'achèvera qu'après le sacre de Henri IV (27 février 1594, à Chartres), et la promulgation de l'Édit de Nantes (avril 1598).

6 Notice Base Palissy-Notice IM85000181 : « Dossier Inventaire Topographique établi en 1996, 2000 par Réau Marie-Thérèse ».



© Région Pays de Loire - Inventaire Général. © P. Giraud - C.Yvernogeu - 1996

Il ne subsiste aujourd'hui aucune trace de cette deuxième cloche, ni de son histoire.

Après l'écroulement du clocher de l'église, en 1805, [la] cloche [Saint-Nicolas], qui était la seule de [l'église] Saint-Nicolas à ne pas avoir été fondue à la Révolution, fut installée dans le clocher de l'église paroissiale Saint-Jean¹.

La photo à droite, prise en 1996, montre la cloche Saint-Nicolas en état de fonctionnement, dans le clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste.

B. L'église Saint-Nicolas

Tout comme l'église Notre-Dame et l'église Saint-Jean-Baptiste, l'église Saint-Nicolas avait été saccagée par les Huguenots en 1568. Elle avait, ensuite, été rendue aux catholiques dès juin 1589, aux termes de la signature d'une trêve entre le roi Henri III et Henri de Navarre, futur Henri IV².

À partir de l'été 1589, il était donc redevenu possible, pour les catholiques de restaurer l'église Saint-Nicolas.

La cloche Saint-Nicolas, fut fondue au cours de cette époque, dans le cadre des travaux de réparation entrepris, et financés par eux : Ysaac Gobin, Pierre Babin, et Nicolas Viète et leurs familles venaient apparemment au premier rang des généreux donateurs pour la restauration de l'église, et tout du moins, pour la réalisation de cette cloche.

Les chroniques paroissiales du diocèse de Luçon n'évoquent pas explicitement le déroulement de ces travaux. Elles précisent cependant qu'à la suite de la mort du Cardinal de BOURBON (qui avait été nommé roi par les Ligueurs sous le nom de Charles X), intervenue le 5 mai 1590 dans une maison du Faubourg des Loges, ses « entrailles furent enlevées et déposées dans une urne qu'on plaça dans le pilier à droite du grand autel [de l'église Saint-Nicolas]. Lorsque l'église existait encore, on pouvait lire sur ce pilier les deux inscriptions suivantes : *OBIIT PIISSIMUS PRINCEPS – Nona Mai 1590*, et un peu au-dessous : *URNA VISCERUM*³.

L'état général de l'église, en 1590, avait donc permis de poser cette pierre funéraire dans un pilier proche de l'autel.

La cloche Saint-Nicolas, tomba, quant à elle, lors de l'effondrement du clocher, en 1805. Elle fut immédiatement installée dans le clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste, pour remplacer les cloches qui avaient été fondues à la Révolution.

L'observation minutieuse de la gravure réalisée par Octave de Rochebrune en 1861 « d'après MonbailL », qui dépeint l'édifice après le sinistre de 1805, permet d'obtenir une vision plus précise de son état réel immédiatement après l'effondrement de son clocher:

1 Notice Base Palissy-Notice IM85000181 : « Dossier Inventaire Topographique établi en 1996, 2000 par Réau Marie-Thérèse ».

2 *Chroniques paroissiales du diocèse de Luçon*, Archives Paroissiales la paroisse Saint-Nicolas de Fontenay-le-Comte, tome IX, p. 174.

3 *Chroniques paroissiales du diocèse de Luçon*, Archives Paroissiales la paroisse Saint-Nicolas de Fontenay-le-Comte, tome IX, p. 176.



Fig. 4 : © Bibliothèque Nationale de France (www.gallica.bnf.fr)

- Sur le cadastre napoléonien de 1812¹ (fig. 5), l'église Saint-Nicolas apparaît, ruinée (en violet), non loin de l'église Saint-Jean-Baptiste (à droite), dans le faubourg des Loges.



Fig. 5 : Fontenay-le-Comte : extrait du cadastre de 1812, section F de St-Jean (Archives Départementales de la Vendée – Cote 3 P 092/14)

¹ Archives Départementales de la Vendée, Cadastre 1812, Fontenay-le-Comte, section F.

III. Annexe 1

Étude d'identification des personnages nommés sur la cloche

1. Introduction (et résumé)

Il existe, à la fin du XVI^{ème} siècle, de nombreuses preuves (actes notariaux) de liens patrimoniaux et matrimoniaux entre les familles : Babin, Gobin, Viète, et Bran.

En outre, les principaux membres de ces familles occupent des postes de pouvoir au sein de l'organisation politique de la commune de Fontenay-le-Comte :

Maire et capitaine (Nicolas Viète),
Élu du roi (Estienne Bran),
Conseiller du corps et collègue de la maison commune de Fontenay (Pierre Babin),
Fabricien de Saint-Nicolas (Ysaac Gobin),
Fabricien de Notre-Dame (Paul Babin),
Etc...

Enfin, trois d'entre eux feront partie des vingt personnes ayant investi les sommes les plus importantes dans la reconstruction de l'église Notre-Dame, en 1600 (Estienne Bran : 20 écus, 8^{ème} rang ; Nicolas Viète : 18 écus, 12^{ème} rang ; Pierre Babin : 15 écus, 13^{ème} rang).

Les liens familiaux identifiés sont les suivants :

Pierre Babin et Ysaac Gobin : cousins germains,
Dame Marie Pager : épouse d'Ysaac Gobin,
Estienne Bran : beau-frère de Pierre Babin, et futur gendre de Nicolas Viète.

La solution proposée au premier paragraphe pour le « rébus » posé par les trois lignes d'inscriptions de la cloche Saint-Nicolas paraît donc plausible en raison de la combinaison heureuse de tous les noms, en regard des initiales mentionnées sur la cloche, et pour sa signification politique, économique et sociale, voire religieuse.

2. Ysaac Gobin et Marie Pager¹

Ysaac Gobin est le fils de : Mathurin Gobin, sieur de Vagnes, marchand à Fontenay, décédé à une date antérieure au 5 décembre 1578, et de Guillemette Bonneau, décédée à une date antérieure au 5 août 1581.

En 1592, Ysaac Gobin est marié avec Marie Pager :
Ce mariage est attesté dès le 10 avril 1586,

Le 27 novembre 1589, les deux époux demeurent « de présent » à la Fuye Goujon², paroisse de Saint-Nicolas de Fontenay.

Un acte notarié passé le 20 mars 1594, chez M^e Pierre Robert, notaire à Fontenay-le-Comte, atteste qu'« Ysaac Gobin, sieur du Chail³ [est] marchand demeurant au faubourg de Fontenay ».

1 Maillaud J. (2001), *Généalogie Gobin, Notes Généalogiques*, tome 3, Éditions Luche-Pringe, consultable à la Médiathèque de Fontenay-le-Comte

2 Gibaud-Cousseau M. (2015), *Dictionnaire des noms de rues de Fontenay-le-Comte* ; il existe aujourd'hui un manoir de la Fuie-Goujon situé Impasse Petit-Sergent, au sud-est de la Place de Verdun. Dans un acte notarié du 12 février 1606 (Étude de M^e Jehan Robert, Archives Départementales de la Vendée, Cote 3 E 37/272), il est également fait référence à un « faubourg de la Fuie Goujon, paroisse Saint-Nicolas de Fontenay ».

3 Sur le cadastre napoléonien de 1812, le hameau du Chail est indiqué au sud-est de l'actuelle Place de Verdun ; Cadastre 1812-Fontenay-le-Comte-Tableau d'assemblage, Archives Départementales de la Vendée.

Ysaac (ou Isaac) Gobin meurt à une date antérieure au 19.07.1599 : « le 19.07.1599, chez Me Pierre Robert, notaire à Fontenay-le-Comte, dame Marie Pager, veuve d'Ysaac Gobin, sieur du Chail, tutrice de leurs enfants mineurs (assistés de divers parents), transige avec Nicolas Viète, sieur de la Mothe, élu pour le roi à Fontenay ».

Marie Pager meurt à une date antérieure au 27/02/1621.

3. Pierre Babin¹

Le nom de Pierre Babin, comme celui de Nicolas Viète, apparaît sur la liste des « habitants catholiques »² ayant contribué à la collecte du 30 mars 1600, en vue de la reconstruction de l'église Notre-Dame³. Sa contribution d'alors s'élève à 15 Écus.

Pierre Babin est le fils aîné de :

Jacques Babin, procureur au siège royal de Fontenay, et de

Marie Gobin, sœur de Mathurin Gobin, sieur de Vagnes.

Il est donc le cousin germain d'Ysaac Gobin.

Le 27 août 1579, date du partage des biens de ses parent, Jehanne Bran est la « femme de Pierre Babin, sieur de la Chopinière⁴, aussi conseiller du corps et collègue de la maison commune de Fontenay ».

Le 30 juin 1605, Jehanne Bran « vivait veuve et donataire de Pierre Babin, alors dit sieur de la Roussière d'Auzay, et demeurait à présent au bourg de St-Jean de Velluire ; elle passait alors accord avec Paul Babin, sieur de la Chopinière, demeurant à Fontenay, frère dudit Pierre ».

Le 4 avril 1607, demeurant à Fontenay, donataire de son défunt mari et tutrice de leurs enfants, [*Jehanne Bran*] vendait à [*son frère*] Estienne Bran, sieur de la Grandmaison, élu pour le roi à Fontenay, la métairie appelée la Machonnière, sise au bourg et paroisse de Mouzeuil ».

Estienne Bran, sieur de la Grandmaison, avait épousé, par contrat du 20 juillet 1601, dame Marie Viète, fille dudit Nicolas Viète, et de Anne Quinefault.

1 Maillaud J (2001), *Généalogie Gobin, Notes Généalogiques*, tome 3, Éditions Luche-Pringe, consultable à la Médiathèque de Fontenay-le-Comte ; Maillaud J (2001), *Généalogie Bran, Notes Généalogiques*, tome 3, Éditions Luche-Pringe, consultable à la Médiathèque de Fontenay-le-Comte.

2 *Chroniques paroissiales du diocèse de Luçon*, Archives Paroissiales la paroisse Notre-Dame de Fontenay-le-Comte, tome IX, p. 552-556. Le nom de Pierre Babin apparaît en 13^{ème} position sur une liste de 127 donateurs, rangés par ordre décroissant du montant de leur don.

3 L'église Notre-Dame avait finalement été rendue au culte catholique, le 15 août 1599, soit 16 mois après la promulgation de l'Édit de Nantes par Henri IV, grâce à l'intervention d'autorité de Jean de Beaudean, sieur de Parabere, gouverneur de Niort, *Chroniques Paroissiales du diocèse de Luçon*, tome IX, p. 551, et conformément à l'article 3 de l'Édit de Nantes : « Ordonnons que la religion catholique, apostolique et romaine, sera remise et rétablie en tous les lieux et endroits de cettuy notre royaume et país de notre obéissance, où l'exercice d'icelle a été intermis, pour y être paisiblement et librement exercée, sans aucun trouble ou empêchement. Défendant très expressément à toutes personnes de quelque état, qualité ou condition qu'elles soient, sur les peines que dessus, de ne troubler, molester ni inquiéter les ecclésiastiques en la célébration du divin service, jouissance et perception des dîmes, fruits et revenus de leurs bénéfices, et tous autres droits et devoirs qui leur appartiennent : et que tous ceux qui durant les troubles se sont emparez des églises, maisons, biens et revenus appartenans ausdits ecclésiastiques, et qui les détiennent et occupent, leur en délaissent l'entière possession et paisible jouissance, en tels droits, libertez et sûretez qu'ils avoient auparavant qu'ils en fussent dessaisis. Défendans aussi très-expressément à ceux de ladite religion prétendue réformée, de faire prêches ni aucun exercice de ladite religion és églises, maisons et habitations desdits ecclésiastiques. » *Histoire des réfugiés protestants de France depuis la révocation de l'Édit de Nantes jusqu'à nos jours*. Charles Weiss – Tome 2^{ème} – 1853).

4 Dans un acte notarié du 03 février 1587 (Étude de M^e Pierre Robert – Archives Départementales de la Vendée – Cote 3 E 37/248), Jacques Babin, père de Pierre, afferme pour trois ans « la métairie de la Chopinière, au village de Boisse, à Saint-Médard-des-Prés ».

Le nom d'Estienne Bran, comme celui de Pierre Babin et de Nicolas Viète, apparaît sur la liste des « habitants catholiques »¹ ayant contribué à la collecte du 30 mars 1600, en vue de la reconstruction de l'église Notre-Dame. Sa contribution d'alors s'élève à 20 Écus.

4. Nicolas Viète

Le nom de Nicolas Viète, comme celui de Pierre Babin, apparaît sur la liste des « habitants catholiques »² ayant contribué à la collecte du 30 mars 1600, en vue de la reconstruction de l'église Notre-Dame. Sa contribution d'alors s'élève à 18 Écus.

En 1592³:

Avocat et contrôleur de métier, Nicolas Viète, Sieur de la Mothe de Mouzeuil, était « conseiller et élu pour le roy, maire et capitaine » de Fontenay-le-Comte.

Il vivait à Fontenay-le-Comte, avec sa première épouse Anne Quinefault (*décédée entre 1597 et 1601*), qu'il avait épousée aux environs de 1570.

Nicolas Viète était l'un des frères⁴ de François Viète⁵, le célèbre mathématicien (de profession : juriste et avocat de la famille protestante Soubise). Son cadet de 9 ans, il était né en 1549, à Fontenay-le-Comte, très vraisemblablement dans la maison de ses parents, qui se situait à la place de l'actuel 32 de la rue Gaston Guillemet⁶.

1 *Chroniques paroissiales du diocèse de Luçon* – Archives Paroissiales la paroisse Notre-Dame de Fontenay-le-Comte, tome IX, p. 552-556. Le nom d'Estienne Bran apparaît en 8ème position sur une liste de 127 donateurs, rangés par ordre décroissant du montant de leur don.

2 *Chroniques paroissiales du diocèse de Luçon* – Archives Paroissiales la paroisse Notre-Dame de Fontenay-le-Comte, tome IX, p. 552-556. Le nom de Nicolas Viète apparaît en 12ème position sur une liste de 127 donateurs, rangés par ordre décroissant du montant de leur don.

3 Archives Départementales de la Vendée (Cote 3 E 37/254): plusieurs actes notariés, passés en 1592, chez Me Pierre Robert, notaire à Fontenay-le-Comte, attestent que Nicolas Viète est :

- « sieur de la Mothe, maire et capitaine de Fontenay-le-Comte » (acte du 5 février 1592),
- « sieur de la Mothe, conseiller et élu pour le roi à Fontenay » (acte du 29 février 1592),
- « sieur de la Mothe, conseiller et élu pour le roi en l'élection de Fontenay, maire et capitaine de la ville » (acte du 10 avril 1592),
- « sieur de la Mothe, conseiller et élu à Fontenay-le-Comte » (acte du 23 juin 1592),
- « maire et capitaine de Fontenay » (acte du 3 juillet 1592),
- « conseiller du roi et contrôleur en l'élection de Fontenay » (acte du 3 juillet 1592).

4 Maillaud J. (2021), *Généalogie Viète, Notes Généalogiques*, tome 21, Éditions Luche-Prince, Médiathèque de Fontenay-le-Comte.

5 Fillon B. (1872), *L'église réformée de Fontenay*, Imprimerie Pierre Robuchon, médiathèque de Fontenay-le-Comte, p. 22. Selon B. Fillon, qui ne fournit aucune justification particulière, François Viète était protestant et « doit figurer aussi lui parmi les illustrations protestantes de Fontenay ». Il n'existe aucune preuve d'une éventuelle conversion de Viète au calvinisme. Au travers de travaux plus récents et mieux documentés, Godard G. (2002) – François Viète, père de l'algèbre moderne, *Recherches Vendéennes*, n° 9 p. 297- 346, il apparaît que François Viète, catholique modéré, avait pris, tout au long de sa vie, une distance grandissante vis-à-vis de la religion, confinant parfois à l'indifférence agnostique. Selon une source plausible *Mémoires de Hugues de Salins*, manuscrit de la bibliothèque de Feuillet de Conches, aujourd'hui disparu, mais explicitement cité dans *Historiettes de Tallemant de Réaux*, Monmerque, tome X, 1840, 2^{ème} édition, p. 249-250, François Viète se serait, tout de même, confessé sur son lit de mort, le 23 février 1603, à Paris.

6 Godard G. (2002), François Viète, père de l'algèbre moderne, *Recherches Vendéennes*, n° 9, p. 297-298.

IV. Annexe 2 : Église Saint-Nicolas

Historique¹

« L'église Saint-Nicolas était le sanctuaire de la troisième paroisse de Fontenay, définitivement supprimée à la Révolution et réunie à celle de Saint-Jean. Le cimetière était en face, de l'autre côté de la rue.

À l'origine, il s'agissait d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Maillezais; le premier prieur connu, Umbert, est cité en 1216.

L'église médiévale semble avoir été entièrement reconstruite au XV^{ème} siècle.

Elle est fortement endommagée par les Protestants en 1568.

Après avoir été remise en état, elle sert de lieu de culte à la paroisse Notre-Dame jusqu'en 1602 (*l'église de cette dernière étant affectée au culte protestant*) et à celle de Saint-Jean jusqu'en 1604 (*son église étant très endommagée*).

En mai 1590, y eurent lieu les obsèques du cardinal de Bourbon, roi de la Ligue sous le nom de Charles X, dont l'urne contenant les viscères fut scellée dans un pilier du chœur.

À partir du milieu du 17^e siècle, des travaux de réfection sont exécutés. D'après des textes cités par l'abbé Aillery, la fabrique souhaite notamment couvrir l'église, en partie de lambris, en partie de voûtes ; l'évêque de la Rochelle donne son autorisation en 1652. En 1653, le marché des murs de la nef est passé.

Enfin, en 1774 est passé un marché concernant le mobilier et le décor du chœur ; le texte dépeint un intérieur raffiné.

À la Révolution, la paroisse est supprimée. L'église est utilisée par le Génie militaire comme magasin à fourrages de 1793 à 1805, date à laquelle, en février, le clocher s'effondre lors d'un ouragan.

En 1809, suite à une enquête préfectorale, la Ville déclare ne pas avoir besoin d'un troisième lieu de culte paroissial et envisage la vente des ruines.

Quant aux divers projets de rétablissement du magasin à fourrages par le Génie militaire, en particulier le projet de 1825, ils resteront tous sans suite.

Finalement, en 1836, la fabrique vend les ruines à un entrepreneur qui édifie deux maisons à leur emplacement, les actuels 30 et 32 rue Saint-Nicolas. La silhouette de l'église est connue par le dessin de Clémenceau de la Serrie en 1798, où l'on voit le clocher, comparable à ceux de Notre-Dame et de Saint-Jean (*doc 206 du dossier ville*), et par la gravure d'Octave de Rochebrune en 1861, d'après Monbail, où l'on voit l'édifice après le sinistre de 1805. »

Adresse : rue Saint-Nicolas

Type : Inventaire général du patrimoine culturel

Époque : XV^{ème} siècle

Auteur(s) : maître d'œuvre inconnu

Crédits : Giraud, P. - © Inventaire général, ADAGP ; © Ville de Fontenay-le-Comte

¹ Inventaire général du patrimoine culturel – Ministère de la Culture

http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/mersri_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=IA85000512